

La lettre de **PROPA**

DÉPENSES DE SANTÉ : LA CNAMTS ACCUSE LES ASSURÉS

Les objectifs
d'une campagne qui craint

LES CAMPAGNES
AUXQUELLES VOUS
AVEZ ÉCHAPPÉ!



- édito
page 3
- Contenu de
La campagne
de la CNAM
page 3
- Nos
réponses
et notre
intervention
page 4 à 5
- Le financement
de la sécu
page 6 à 7
- La position
des élus CGT
au Conseil
d'administration
page 8

SÉCU : MIEUX EXPLIQUER, POUR INTERVENIR EFFICACEMENT

La Caisse Nationale d'assurance maladie, vient d'engager une nouvelle campagne en faveur de la " maîtrise des dépenses de santé".

Si l'on peut partager le souci de combattre les gaspillages, lorsqu'ils existent, et il en existe, autre chose est de mettre en accusation les seuls assurés sociaux et les professions de santé tel que le contenu de cette campagne, voir ci-contre, le montre sans aucune ambiguïté.

Au delà de l'aspect provocateur dont le texte des clips atteste la virulence, l'objectif de fond est de faire porter la question du déficit sur la seule problématique des comportements individuels qui seraient in fine, seuls en cause et favorisés par l'institution de la sécu elle-même, laquelle rembourserait les soins sans aucune retenue.

Au bout du compte, par cette initiative, s'agit-il réellement de rationaliser les dépenses et d'engager une pédagogie sur le thème de mieux se soigner, ou de préparer un nouveau train de désengagement de la sécu ?

De fait, le contenu de la campagne désigne l'assuré et les professions de santé comme responsables et il est fort à parier que la cible véritable soit bien le niveau de protection sociale et l'avenir de la sécu.

Cette lettre, travail commun des secteurs propa et santé a pour objet, certes de vous aider à répondre à cette nouvelle offensive, mais aussi de tracer la perspective d'une action à moyen et long terme et non pas seulement ponctuelle, en ne négligeant pas l'impact des thèmes développés présentement.

La CNAM s'adresse aux assurés dans leur diversité, cela suppose de notre part de porter nos réflexions et nos propres initiatives sur la diversité des salariés, partant de leur vécu et de leur propre " pratique " de la sécu. Nos initiatives sur cette question doivent s'inscrire dans notre démarche syndicale, sur le lieu du travail, dans le cadre de l'activité revendicative quotidienne.

Les Secteurs propa et santé.



- Une campagne d'affichage local.
- Un dépliant grand public mis à disposition dans les caisses.
- Une adresse en direction des professions de santé.
- 3 spots télévisés programmés en décembre sur 21 jours.
- Une émission TV pour janvier 92 co-produite par la CNAM.
- Diverses interventions sur les radios locales.
- initiatives pédagogiques en direction des personnels de santé, des jeunes, dans les établissements scolaires, et des personnes âgées ...

coût de l'opération :
12 000 000 Fr

TEXTE DES CLIPS APPELÉS "RAP DES ASSURÉS"

"Pilules, cachets, gélules,
les remèdes j'accumule
Ordonnances, prescriptions
plus y en a, plus c'est bon.

Arrêt de travail, c'est tentant.
prise en charge, remboursement,
pour les soins j'suis pas radin
de toute façon ça m'coûte rien."

Eh, les mecs, ça va pas bien la tête !

La secu c'est bien, en abuser ça craint.
Les dépenses de santé, ça craint d'en abuser.
LA SECU c'est bien, en abuser ça craint.

"Radio, scanner, echo,
je m'en sers à gogo,
dans tous les hôpitaux
j'me fais prendre en photo.

dépenser, gaspiller,
mais pourquoi m'accuser,
je ne vais pas m' gêner
puisque c'est remboursé."



Eh, les mecs, faudrait vous faire soigner !

La sécu c'est bien, en abuser ça craint.
Les dépenses de santé, ça craint d'en abuser.
LA SECU c'est bien, en abuser ça craint

"Tous les jours j'veux qu'on m'ausculte,
tous les pros faut que j'consulte,
j'ai la visite frénétique, j'ai le tic du diagnostic.

Assuré social,
sûr de me faire soigner,
je ne vois pas de mal à en profiter."

Eh, les mecs vous êtes complètement paranos !

La sécu c'est bien, en abuser ça craint.
Les dépenses de santé, ça craint d'en abuser.
LA SECU c'est bien, en abuser ça craint.

*“pour les soins j’suis pas radin
de toute façon ça m’coûte rien.”*

MENSONGE !

	1980	1989	1990
Sécurité sociale	76,5%	74,4%	73,6%
Etat et collectivités locales	2,9%	1,2%	1,1%
Mutuelles	5%	6,3%	6,2%
Ménages	15,6%	18,1%	19,1%
Mutuelles + ménages	20,6%	24,4%	25,3%

Le tableau ci-contre, reproduit l'évolution de la répartition des dépenses par source de financement

L'évolution des taux de cotisation sur 1000 Fr de salaire brut, hors CSG

Répartition	1977	1990	Variation
• Prélèvements au titre impropre de "la part patronale"	301,50 Fr	278,00 Fr	- 7,79%
• Part salariée	79,50 Fr	136,00 Fr	+ 71,06%
TOTAL	381 Fr	414 Fr	+ 8,67%

La liste des médicaments non remboursés s'allonge : Pour la seule année 1991, le gouvernement a supprimé le remboursement de 141 médicaments en mars, puis la quasi totalité des préparations magistrales, ainsi qu'une nouvelle liste de 315 médicaments.

APRÈS LA DENONCIATION DES FAUX CHÔMEURS ET DES INTERMITTENTS DU SPECTACLE, VONT ILS DENONCER LES MALADES ?!

ENTANT QUE CHÔMEUR DU SPECTACLE ET CANCÉREUX, ILS VONT SUREMENT ME COUDRE UNE ÉTOILE !



Coût du forfait hospitalier à la charge des assurés : 5,5 milliards de Fr

L'ensemble des statistiques que nous publions ici constitue des éléments de réponse à la campagne de la CNAM.

Leur utilisation doit s'accompagner d'une démarche spécifique selon les salariés auxquels on s'adresse

Le public visé, selon ses initiateurs, par cette campagne sur la sécu sont :

- les femmes, parce qu'elles "véhiculent les comportements"
- les personnes âgées, parce qu'elles sont "de gros consommateurs"
- les jeunes, parce que c'est maintenant que "les habitudes se prennent"

Il est important que nous fassions discuter, réfléchir les salariés, pris dans leurs spécificités, au travers de leur expérience personnelle.

Ainsi, les femmes, ne sont-elles pas celles qui connaissent le véritable coût de la sécu ?

Les salariés connaissent les pressions qui existent pour les dissuader d'accepter la prescription d'un arrêt maladie.

Les jeunes, qui subissent la précarité notamment, n'hésitent-ils pas à se faire mettre en arrêt maladie ?

Dans nos rencontres avec ces salariés, et ces chômeurs, prenons les à témoin.

C'est bien là la meilleure et la plus efficace des ripostes que nous pouvons apporter.

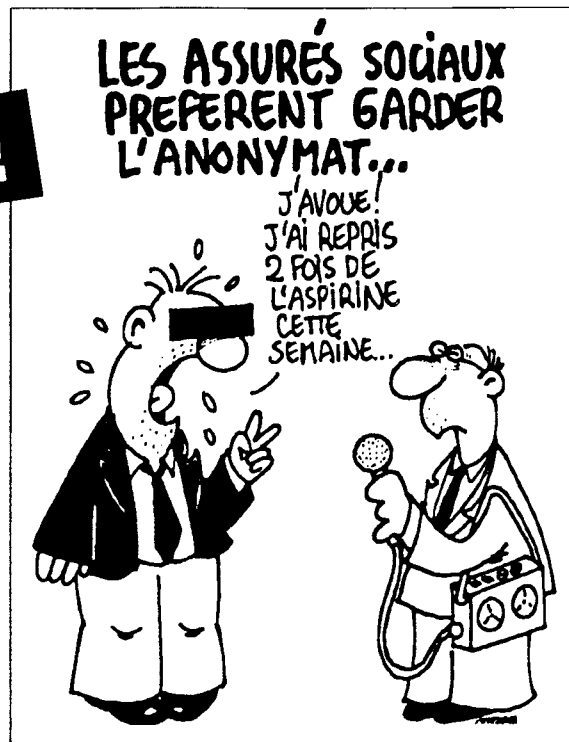
*“Radio, scanner, echo,
je m’en sers à gogo,”*

CONTRE-VÉRITÉ !

	1988	1989
Dépenses annuelles de radiologie par bénéficiaire	127, 4 Mfr	142, 3 MFr
Dépenses annuelles de biologie par bénéficiaire	181, 6 Mfr	202, 5 MFr

Encore faut-il souligner que ces actes et examens doivent être impérativement prescrits.

Au même titre que les assurés sociaux, les médecins sont donc gravement mis en cause par cette campagne



*“Tous les jours j’veux qu’on m’ausculte,
tous les pros faut que j’consulte,”*

INTOX !

La Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés, tente de nous persuader qu'il y aurait une surconsommation de consultations médicales.

Il s'agit véritablement d'une opération d'intoxication.

Il convient de s'adresser aux salariés et de prendre l'exemple de leur propre expérience.

A titre d'exemple, de 1985 à 1988, le nombre de consultations par bénéficiaire est passé de 3,6 à 4,2.. Dans le même temps, le

nombre de lits d'hôpitaux utilisés pour mille habitants, (court séjour) est passé de 3,62 à 3,43. Le nombre de consultations par médecin est passé quant à lui de 2490, en 1986 à 2496 en 1988..

Il n'y a donc pas de quoi prétendre, comme le fait la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés, que nous serions entrés dans une logique d'inflation de la consommation des soins. Le procédé est d'autant plus malhonnête que les chiffres cités ci-dessus, émanent de ses propres statistiques.

“Arrêt de travail, c’est tentant.”

FAUX !

Les indemnités journalières ont moins vite progressé que les dépenses de l'assurance maladie.

En 1988, la valeur moyenne d'une indemnité journalière (IJ), était de 111,81 Fr, et de 116 Fr en 1989 ... Pas de quoi se payer des vacances aux Bahamas !

Par contre, ce qui est vrai, c'est qu'il y a eu, en 1989, 144 767 accidents de travail de plus qu'en 1988, soit une augmentation de 8,4%.

L'évolution des indemnités journalières (régime général) en million de francs

	1985	1986	1987	1988	1989	1990
montant	17 175	17 512	16 431	16 689	17 958	19 700
variation en %		+ 2%	- 6,2%	+ 1,6%	+ 7%	+ 9,7%

Les difficultés de la sécu sont liées à la politique de l'emploi et des salaires

CONSÉQUENCES DU BLOCAGE DES RÉMUNÉRATIONS :

1% d'augmentation des salaires représente huit milliards de Francs de recettes pour la sécu.

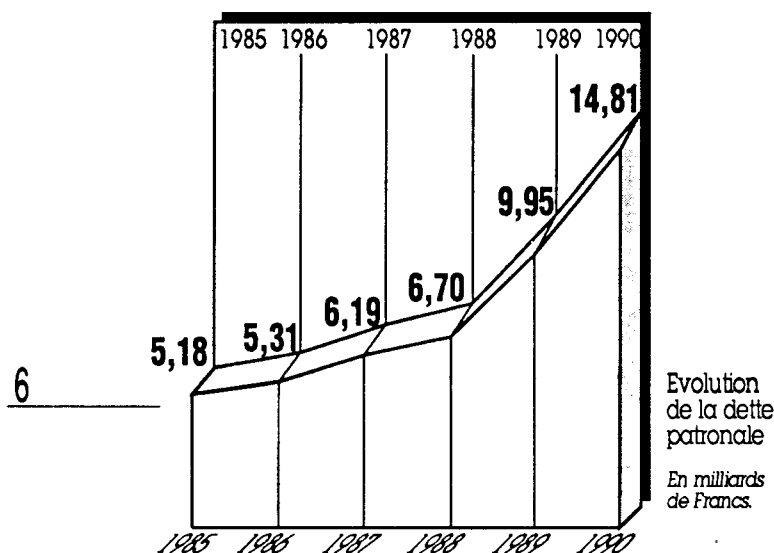
CONSÉQUENCES DU CHÔMAGE :

Cent mille emplois équivalent à une recette supplémentaire de cinq milliards de Francs pour la sécu

CONSÉQUENCES DES EXONÉRATIONS DES DIVERS PLANS EMPLOIS POUR 1990

• Plan emploi jeunes	2.651 500 000 Fr
• Apprentissage en entreprises de moins de 11 salariés	1.380 200 000 Fr
• Chomeurs de longue durée	554 100 000 Fr
• Apprentissage entreprises de plus de 10 salariés	280 000 000 Fr
• Contrats de retour à l'emploi prise en charge à 80% des cotisations exonérées	45 000 000 Fr
• Contrats de retour à l'emploi prise en charge à 90 % des cotisations exonérées	<u>316 200 000 Fr</u>
TOTAL	5.227 500 000 Fr

LA DETTE PATRONALE



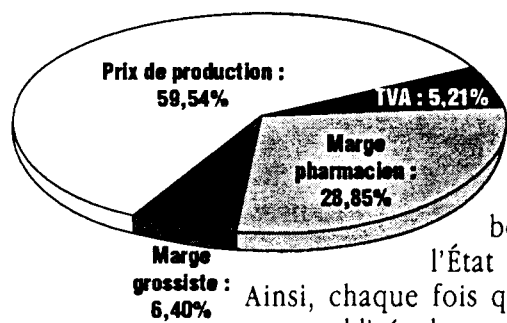
La dette patronale s'élevait avant 1985 à douze milliards de Francs, elle s'élevait en 1990 à plus de soixante milliards

La structure du financement de la sécu est la source essentielle des difficultés

**ET LES MISSILES
A 6 MILLIARDS,
ÇA CHOQUE
PERSONNE ?!**



LA STRUCTURE DU PRIX D'UN MÉDICAMENT (FIXÉE PAR ARRÊTÉ MINISTÉRIEL)



La sécu
r e m -
bourse à
l'État la TVA.

Ainsi, chaque fois que nous
sommes obligés de nous soigner

nous payons un impôt.

La publicité est également comprise dans les
prix de vente, on peut là aussi penser que cela
pèse sur le budget de la sécu.

LES PROPOSITIONS DE FINANCEMENT DE LA CGT

- Augmenter les salaires, relever le pouvoir d'achat et le SMIC à 7000 Fr, c'est nécessaire, c'est possible.

Et c'est bon pour la Sécu : 1 % d'augmentation des salaires, ce sont immédiatement 8 milliards de francs supplémentaires pour la santé, les retraites, les familles.

- Maintenir et créer de véritables emplois stables, c'est nécessaire. Chaque emploi créé ou maintenu, c'est 50 000 F de ressources supplémentaires pour la Sécu, 5 milliards pour 100 000 emplois.

- Instaurer une cotisation de 14,5% sur les revenus financiers du capital, à hauteur de ce que versent les salariés, c'est juste, c'est possible.

Et c'est bon pour la Sécu : cette seule mesure d'équité rapporterait immédiatement 40 milliards à la Sécu.

- Supprimer la CSG.

- Donner à notre système de Sécurité sociale les bases d'un financement moderne, durable, efficace prenant en compte pour le calcul de la cotisation "employeur", les richesses créées dans l'entreprise, les salaires versés et l'emploi, c'est nécessaire, c'est possible.

Et ce serait bon pour les salaires, pour l'emploi, pour la croissance et au bout du compte, pour la Sécu

Une campagne "*inacceptable* *quant à son contenu,* *à sa forme et ses objectifs*"

**Ci-contre,
le texte de
la lettre
envoyée au
Président du
Conseil
d'adminis-
tration
par les
administra-
teurs CGT
de la CNAM**

Monsieur le Président,

La campagne dite d'information sur la maîtrise des dépenses de santé, initiée et financée par la CNAMTS, soulève l'indignation unanime des administrateurs CGT.

En premier lieu, les conditions dans lesquelles cette campagne, son contenu ont été décidés, la mise du Conseil d'Administration devant le fait accompli, constituent une très grave atteinte à l'exercice par les administrateurs de leur mandat et de leurs responsabilités.

L'importance des sommes engagées, l'ampleur de cette campagne, le caractère extrêmement sensible et "idéologique" de son contenu, autant d'éléments qui nécessitaient pour le moins que le Conseil d'administration en soit saisi, qu'il en débattre et qu'il se prononce.

La remise en séance d'une affichette, lors du dernier Conseil d'Administration, frise la provocation. Sur cette question qui met en cause le rôle des administrateurs et les pouvoirs du Conseil d'Administration, toutes choses auxquelles nous vous savons comme nous-mêmes sensibles, il convient de faire preuve selon nous de la plus grande fermeté.

En effet, alors qu'un nombre croissant d'assurés sociaux renoncent à se soigner ou diffèrent les soins nécessaires à leur état, faute de pouvoir les payer, alors que se multiplient les témoignages d'assurés qui demandent à leur pharmacien de ne pas leur délivrer certains médicaments, pourtant prescrits, parce qu'ils sont trop chers, il y a plus que de l'indécence à répandre sur les murs, dans les journaux, sur les ondes des messages "sur le comportement boulimique des assurés sociaux".

Il est honteux de prélever, un milliard deux cent mille centimes sur l'argent des assurés

sociaux pour leur renvoyer d'eux-mêmes l'image d'individus irresponsables et inconscients, quand le gouvernement augmente les prélèvements sur les salariés et réduit les cotisations patronales, augmente le forfait hospitalier, dérembourse les soins ambulatoires.

Qui peut se reconnaître dans des insanités telles que : "pilules, cachets, gélules, les remèdes j'accumule" ou "radio, scanner, écho, je m'en sers à gogo" ?

Nous n'évoquerons même pas la forme de cette campagne qui, en voulant emprunter à une forme d'expression artistique populaire ne fait que la singer lamentablement, la travestir et verse dans la vulgarité "franchouillarde" et populiste.

Nous ne pensons pas que l'image de la Sécurité Sociale sorte grandie de l'épreuve !

Cette campagne, Monsieur le Président, est inacceptable quant à son contenu, à sa forme et ses objectifs.

Le problème des dépenses de l'Assurance Maladie est sérieux. Nous sommes pour le traiter sérieusement dans toute sa dimension sociale et économique.

Nous demandons que cette question soit mise à l'ordre du jour du prochain Conseil d'Administration de la CNAMTS.

Nous estimons nécessaire de débattre des principes et des orientations pour une véritable information des assurés sociaux sur leurs droits à la santé et sur les menaces qui pèsent sur la sécurité sociale.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de nos salutations distinguées.

Pour le Groupe CGT
Bernard DEXET